

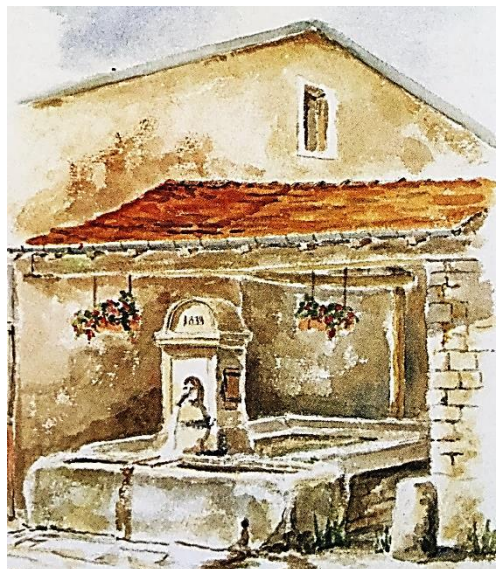
La Gazette



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Canton de Vézelize
Commune de Viterne 54123
Téléphone : 03 83 52 75 27

Télécopie : 03 83 52 71 27

Mai 2016 – n° 08



*En mai, Dame Nature s'est enfin réveillée
dans les potagers et vergers.
À nouveau des fleurs, de la couleur
et du soleil annonciateur de bonne humeur.
Nous vous proposons notre « panier de saison »
avec ce numéro printanier de la Gazette.*

VIE MUNICIPALE

❖ ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

avec parmi les délibérations et décisions

du 22 janvier 2016 :

- Renouvellement de la convention des logiciels de gestion communale et accord pour la télétransmission des actes.
- Désignation d'un coordonnateur et recrutement d'un agent pour la campagne de recensement.
- Avis négatif concernant l'exploitation d'une carrière à Thuilley-aux-Groseilles et Germiny.
- Programme des travaux sylvicoles en forêt communale pour 2016 : sur les travaux préconisés par l'ONF estimés à 26 350 € HT, et compte tenu des contraintes budgétaires, il est retenu :
 - le nettoyage de régénération et maintenance des cloisonnements (parcelles 66t, 67t et 68t),
 - le cloisonnement d'exploitation avec ouverture mécanisée (parcelles 26i et 26t),
 - le cloisonnement d'exploitation avec la maintenance mécanisée (parcelles 12t, 15t, 22t, 23t, 3),
 - les travaux de maintenance avec l'entretien des lisières (RF du juré à hauteur des parcelles 46,48 et 49) et l'élagage du lamier avec broyage des branches.Ce pour un montant total de 13 750 € HT soit une économie de près de 52%.
- Règlement d'exploitation des affouages avec notamment le délai d'exploitation fixé à dimanche 2 octobre 2016, les conditions du façonnage, un rappel concernant la sécurité, les responsabilités, la vente de bois interdite et la protection de la forêt. **En cas de non-respect des consignes et de la forêt, une pénalité forfaitaire de 90 € sera appliquée.**

du 29 février 2016 :

- Renouvellement du bail de location de chasse de l'ACCA de Viterne (Chanot) pour 9 ans à 12.50 € l'hectare.
- Renouvellement du bail de location de 2 parcelles de terre (Juré et Chanot) au G.I.C de Pont-St Vincent pour 9 ans à 76.23 € l'hectare.
- Achat d'un photocopieur pour l'école communale (2 148 € TTC + maintenance 40.80 €/mois).
- Installation de la climatisation à l'école (9 283 € TTC) et demande de subvention.
- Création d'un nouveau formulaire de réservation des biens communaux.
- Validation des règlements intérieurs pour la salle communale et la Maison des Associations.
- Réactualisation des tarifs de location des biens communaux (voir page 2) :

Tarifs des locations au 1 ^{er} mars 2016	Salle communale (ou polyvalente)	Préau	Mobilier		
			Banc	Table	Chapiteau
Habitants de Viterne					
1 journée	150 €	50 €	gratuit		
2 jours	270 €	80 €	gratuit		
à but lucratif	-	-	B 1€ / T 2€ / C 50€		
Associations de Viterne					
à but non lucratif	gratuit	gratuit	gratuit		
Associations de Viterne					
à but lucratif 1 journée	30 €	-	B 1€ / T 2€ / C 50€		
à but lucratif 2 jours	50 €	-			
Demandes extérieures					
1 journée	250 €	75 €	B 1€ / T 2€ / C 50€		
2 jours	425 €	110 €			
Associations extérieures					
1 journée	190 €	60 €	-		
2 jours	320 €	90 €	-		
Dépôt marchandises					
	20 €	-	-		
Cuisine avec vaisselle					
Forfait (prochainement))	40 €	-	-		

du 8 avril 2016 :

● Les finances locales :

- Approbation du compte administratif 2015 :

Recettes	Dépenses	Excédent
1 136 243.74 €	993 912.86 €	142 330.88 €

- Adoption du budget primitif 2016 :

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Recettes	556 230.88 €	244 064.50 €
Dépenses	556 230.88 €	244 064.50 €

- Fixation des taux d'imposition des taxes locales pour 2016 :

Taxe habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
11.18 %	13.11 %	13.38 %

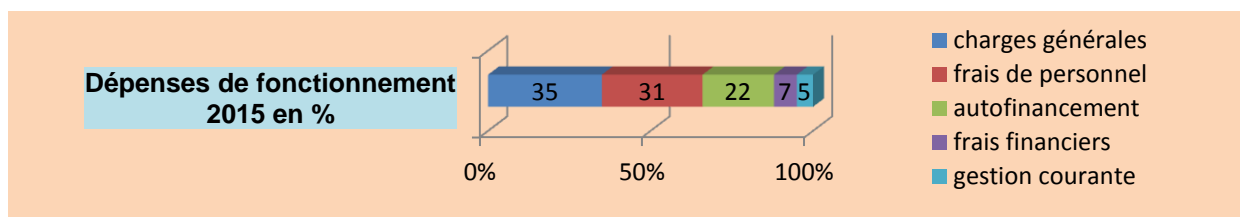
- Quelques données chiffrées :

- Décision de ne pas augmenter la fiscalité locale (idem 2015 et 2014), ce malgré une diminution significative de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État, qui représente pour notre commune en 2016 une enveloppe de 55 000 €, en baisse de près de 27% depuis 2013.
-

Comment avons nous utilisé votre impôt en 2015 pour 100 € ?



- À savoir que la dette moyenne de Viterne en 2016 représente 61 € par habitant (emprunts logements communaux et réfection de la rue Jeandidier Brigeot).



- Fixation de l'indemnité annuelle de gardiennage de la salle communale à 1 200 €.
- Décision de vendre le tracteur communal John Deere (estimation à 40 000 €).
- Décision d'acheter un tracteur communal d'occasion afin de pourvoir aux nécessités des services techniques (estimation 15 000 €).
- Création d'un poste CUI-CAE afin de recruter – en cas de besoin temporaire - un agent affecté aux services techniques notamment pour l'entretien des voiries, des bâtiments communaux et pour des petits travaux de maintenance (prise en charge de 85% de l'indemnité par Pôle Emploi pour 20h/semaine sur 1an).
- Attribution des **subventions** 2016 aux associations et organismes suivants :

	2015	2016		2015	2016
Coop 3 classes + USEP	2 850	2 850	Anciens pompiers de Viterne	150	
Union Familiale	200		Divers		2 150
Union Sportive	1 000	750	Familles Rurales	400	300
Cœur et Entretien physique	100	100	ADMR Neuves-Maisons	200	
Secours catholique	100		Amicale Pompiers de Viterne	500	750
Donneurs de sang	100		Amis Patrimoine Moselle et Madon	800	1 000
Anciens combattants	100	100	TOTAL	6 500	8 000

❖ CCAS – Centre Communal d'Action Sociale



Mission :

La loi NOTRe du 7 août 2015 a supprimé l'obligation d'avoir un CCAS pour les communes de moins de 1 500 habitants. Cependant notre municipalité a fait le choix de ne pas dissoudre son CCAS afin de maintenir une structure sociale de proximité pour accompagner, soutenir et aider les personnes les plus fragilisées (prendre rendez-vous en Mairie en cas de besoin).

Budget voté le 14 avril 16 par le Conseil d'Administration :

- Approbation du **compte 2015** :

Recettes	Dépenses	Excédent
8 382.28 €	5 654.89 €	2 727.39 €

- Adoption du **budget primitif 2016** :

Excédent 2015 de 2 727.39 € + subvention 2016 de 4 000 € (6 000 € en 2015).

2016	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	6 727.39 €	6 727.39 €

Fuel :

Prochaine commande groupée de fuel lors de la 2^{ème} quinzaine de juin pour une livraison prévue début juillet avant les vacances.

Bourse puériculture : une 2^{ème} bourse sera proposée en automne. Dès à présent, merci de bien vouloir nous manifester votre intérêt en contactant la Mairie et/ou Mme Neel.

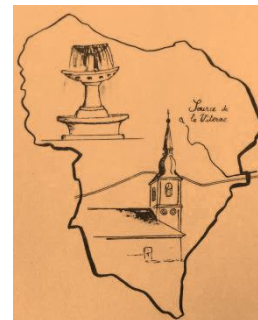
❖ ÉCOLE LES ALISIERS

Travaux :

Dans un contexte budgétaire tendu, les investissements sont prioritairement dédiés à notre groupe scolaire, cœur de village.

L'état des bâtiments – entretien et sécurisation – nécessite une action urgente et un important effort financier, prioritairement à d'autres projets de travaux dans le village :

- Réfection et nettoyage complet de la toiture.
- Achat d'un nouveau photocopieur.
- Mise en place d'un système de climatisation fixe dans 2 salles particulièrement exposées au soleil pour des raisons sanitaires et de bien-être des élèves en cas de forte chaleur.



Inscriptions rentrée scolaire 2016/2017 :

Pour les enfants nés en 2013 ou nouveaux arrivants sur la commune il est nécessaire de prendre rendez-vous avec l'école et de fournir :

- Un certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie (se munir d'un justificatif de domicile),
- Une copie du livret de famille.
- La photocopie des pages vaccinations du carnet de santé ou plus simplement une attestation médicale, certifiant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Un certificat de radiation délivré par l'école d'origine si votre enfant était auparavant scolarisé dans une autre école.
- Le cas échéant, munissez-vous d'une attestation du Juge aux Affaires Familiales pour les questions qui relèvent de l'autorité parentale (conjointe ou non).

Pour toute question, contactez directement l'école



03 83 52 72 11



ce.0541172F@ac-nancy-metz.fr

Kermesse de l'école samedi 2 juillet.

La rentrée scolaire des petits élèves est prévue jeudi 1^{er} septembre 2016.

TAP :

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs se dérouleront les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Inscriptions pour toute l'année scolaire.

Les vendredis, l'accueil périscolaire assuré par la Sarabande débute à 15h30.

❖ FERMETURES ESTIVALES

La Mairie : pas de fermeture cet été. Ouverture aux horaires habituels.

La Poste :

Pendant la période du 18 au 31 juillet 2016, service restreint avec une ouverture seulement les mardis 19 et 26 juillet de 14h à 17h, et les vendredis 22 et 29 juillet de 9h à 11h.

Puis fermeture toute la semaine du 1^{er} au 6 août.

La Sarabande : fermeture du vendredi 22 juillet au lundi 22 août 2016 inclus.

❖ RÉGION GRAND EST – Votes

Au total 289 000 personnes se sont exprimées via une consultation citoyenne sur internet entre le 14 mars et le 1er avril.

C'est « Grand Est » avec 75 % des voix qui arrive très nettement en tête, suivi de « Nouvelle Austrasie » (10,4%), « Rhin-Champagne » (9,8%) et « Acalie » (4,8%). La dénomination fera l'objet d'un arrêté du conseil d'état le 1er octobre.

❖ BALAYAGE

Il n'y a plus de nettoyeuse qui passait régulièrement nettoyer les caniveaux du village. Depuis l'arrêt de la prestation communautaire de balayage, cette mission est dorénavant à la charge de notre commune, ce sans contrepartie financière de la CCMM. Merci aux habitants qui entretiennent déjà les abords de leur domicile et leur proche environnement.

❖ PROJET VERRIERS

Nous avons été contactés par 5 artisans d'art du verre en formation de création d'entreprise au CERFAV de Vannes-le-Châtel, ayant le projet de démarrer une coopérative à la rentrée 2016 et à la recherche d'un local adapté dans la région afin produire leurs créations dans un cadre agréable. Nous avons organisé des rencontres avec ce collectif de jeunes créateurs verriers et leur avons présenté notre village et patrimoine.

Affaire à suivre ...concernant cette opportunité artistique pour Viterne.

❖ BIBLIOTHÈQUE DE VITERNE

Le devenir de la bibliothèque de Viterne en question ...

Confrontée à des contraintes économiques, la CCMM a fait le choix de se désengager de certaines de ses petites bibliothèques de réseau. C'est le cas pour Viterne, du fait également d'une fréquentation en forte baisse.

Afin de maintenir ce lieu culturel de vie et d'échanges, il est envisagé un projet de remplacement de « cabane à livres » avec l'aide de bénévoles et d'associations déjà acteurs de son animation locale (ateliers de lecture, jeux, musique, séances de contes, cafés littéraires ...) et de l'école afin de maintenir son ouverture. Les modalités de fonctionnement de cet espace restent encore à définir.

Appel aux dons et aux bénévoles :

Pour contribuer à sa reconversion, nous avons besoin :

- de toute bonne volonté et toute idée pour redynamiser ce lieu de vie locale pour petits et grands autour de la lecture (contacter la Mairie et/ou Mme Marie-Christine Dailliet),
- de constituer un catalogue d'ouvrages pour tous les âges. Si vous avez quelques livres encombrants à nous offrir... nous vous proposons de les déposer en mairie.
- En fin de brocante dimanche 29 mai, une petite « charrette » circulera pour y déposer, si vous le souhaitez, vos livres invendus. Un grand merci pour votre adhésion à ce projet.

CADRE DE VIE

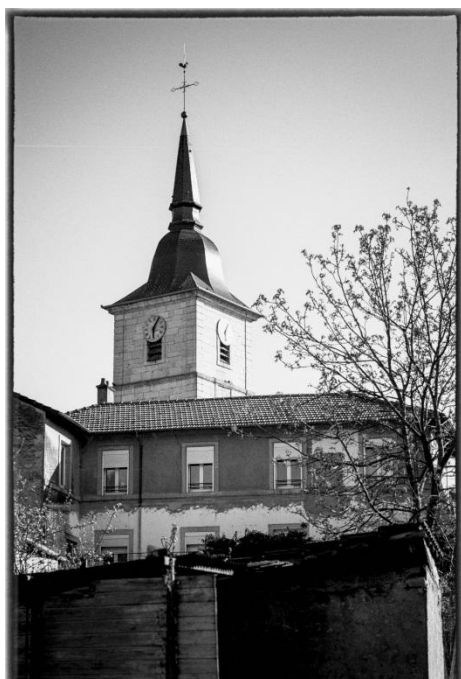


Photo de M. Jean-Marc Nuel

Bien vivre ensemble

La qualité de vie dans notre village dépend aussi du comportement citoyen de chacun. Respectons les biens, les lieux, les personnes, les animaux (officiellement considérés comme des êtres vivants doués de sensibilité) et tout simplement les règles de politesse qui facilitent la cohabitation et l'entente au quotidien.

❖ CIVISME – SÉCURITÉ

Bricolage et jardinage :

Rappel des horaires autorisés pour vos travaux afin de ne pas causer de gêne pour votre voisinage :

du lundi au vendredi de 8h à 20h

samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanche et jour férié de 10h à 12h

Circulation et sécurité des enfants :

Parents et automobilistes, merci de redoubler de vigilance à proximité de notre école Les Alisiers et de respecter impérativement les horaires de non-circulation dans la zone délimitée par les panneaux. La circulation de tous véhicules est interdite rue de la Mairie du lundi au vendredi en période scolaire : de 08h15 à 08h45 / de 11h15 à 12h00 / de 13h15 à 13h45 / de 15h15 à 16h45.

Stationnement et vitesse : merci de respecter la réglementation en vigueur.

→ **Avis aux conducteurs récalcitrants ! La gendarmerie a été missionnée pour passer régulièrement dans le village et verbaliser.**

Défibrillateur : nous disposons dorénavant d'un **Défibrillateur Automatisé Externe** installé dans son armoire de protection Place du Jet d'Eau sur le mur de la Maison des Associations, et disponible à tous en cas de besoin dans une situation d'arrêt cardiaque. Quelques pancartes signalétiques ont été disposées dans le village.



❖ **ENVIRONNEMENT**

Canisacs : veillez à ramasser les déjections canines de vos chers animaux de compagnie en balade dans le village.

Benne à déchets verts : localisée vers le stade, elle a quelque peu été déplacée afin d'être semi-enterrée et donc plus facilement accessible à tous. Merci de respecter les consignes.



*« Commencez par changer en vous
ce que vous voulez changer autour de vous »
Ghandi*

PRATIQUE

❖ **TRÉSORERIE DE NEUVES - MAISONS**

En raison de la perte de l'activité "recouvrement de l'impôt" les guichets sont désormais fermés au public le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi.

❖ **IMPÔTS**

Date limite pour déclarer vos impôts par internet pour notre département 54 : au plus tard le 7 juin.

❖ **FORMALITÉS**

Comme chaque année à l'approche des vacances d'été, les délais de traitement et de fabrication des titres d'identité et de voyage – cartes d'identité en Mairie et passeports en Préfecture - sont progressivement rallongés en raison de l'afflux des demandes. Merci de prendre vos précautions.

❖ **WWW.VITERNE.FR**



Notre site web a tout juste 1 an, un grand merci pour vos clics !

Voir feuille page 10 pour le plan du site et le classement des rubriques à consulter. Merci de continuer à nous faire des suggestions et/ou nous adresser de jolies photos du village pour le rendre encore plus attractif.

❖ CAFÉ DU JET D'EAU

- Nouvelle carte de restauration rapide pour les petits creux (plats du jour, sandwichs, salades...) à petits prix.
- Et toujours sa terrasse au soleil pour deviser agréablement sans oublier sa mascotte « Nénette » pour vous accueillir d'un affectueux ronronnement.

🎵🎵🎵 Fête de la Musique organisée par le Café du Jet d'Eau sur la place général Leclerc 🎵🎵🎵
Samedi 18 juin à partir de 18h.

Pour tout renseignement merci de contacter François au Café ☎ 09 79 60 85 55
Avec la présence également de **Pizza Nostra et l'Île aux Paninis.**

PORTRAIT

Mme Marcelle Reignier *Signes distinctifs*

Viternoise de souche et de grand cœur.
Toujours enthousiaste et dynamique à bientôt 83 ans.

Sa devise « **Viterne, le plus beau pays du monde** ».
Honorée par M. le Maire lors des vœux 2016 pour sa bienveillance.

Ses « bonnes œuvres » au quotidien

- ♥ Récupération des bouchons en plastique des produits alimentaires et d'entretien et des bouchons en liège pour aider une association à acheter du matériel médical en faveur des handicapés.
- ♥ Collecte des cannettes, les gains étant destinés au dressage de chiens d'aveugles.
- ♥ Récupération de carrés de tricots afin de faire des couvertures destinées au Secours Catholique et aux Amis sans Frontières.
- ♥ Création de cartes d'anniversaire et de fête, certaines représentant joliment Viterne.
- ♥ Membre fidèle des Cousettes de Viterne (couture, broderie) avec l'Union Familiale depuis ...
pff... on ne compte plus ...

Venez à sa rencontre et celle de ses amies sur son petit stand à la brocante de Viterne du 29 mai. L'occasion de faire quelques petits achats d'objets utiles, créés avec « de la récup », des boîtes de conserves et décorés avec de la peinture ou des serviettes colorées (pots à crayons, poubelles de bureau pour chambres d'enfants, boîtes à courrier ...) et de déposer bouchons et cannettes.

- ♥ À ses heures perdues (*si si, il y en aurait ...*), notre Marcelle tricote des couvertures avec des chutes de laine usagée pour les chats du Refuge du Mordant. Heureux matous !
- ♥ Et bien d'autres actions encore, non encore dévoilées par Marcelle, oh combien discrète.
- ♥ Bien sûr toutes les personnes désireuses d'aider sont les bienvenues nous précise notre habitante dévouée.

Merci à Marcelle pour son accueil « à la maison » lors de notre petit interview



AGENDA

❖ DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- Voir **feuille page 9** à conserver à portée des yeux (mémo, frigo ...).
- À signaler, un tableau d'affichage a été installé vers la Maison des Associations Place du Jet d'Eau afin de valoriser tous vos événements locaux.

- Merci de nous déposer en Mairie vos affichettes ou remettez-les à un(e) élu(e) pour publication.

❖ AVIS AUX SUPPORTERS !

Calendrier de fin de saison 2016 des matchs de football du Club USVM :

Seniors A :

Dimanche 22 mai : USVM1 – Ceintrey à 17h à Bainville

Dimanche 05 juin : Rechainviller – USVM 1 à 15h à Rechainviller

Seniors B :

Dimanche 22 mai : USVM 2 – Lay St Christophe 3 à 10h45 à Viterne

Seniors C :

Dimanche 22 mai : USVM 3 – Gerbeviller 2 à 9h à Viterne

U 13 :

Samedi 21 mai : Ceintrey – USVM à 15h30 à Pulligny

Samedi 28 mai : USVM – Nancy Haut du Lièvre 2 à 15h30 à Bainville

U 11 :

Samedi 21 mai à 14h à Bainville – Samedi 28 mai à définir

U6-U9 :

Samedi 21 mai : Plateau à Haroué à 10h

Samedi 28 mai : Journée Nationale au stade Marcel Picot



*Pour terminer,
une petite devinette locale :*

*Qui sont Pauline-Marguerite,
Marie-Aimée et Renée-Odette,
talentueuses viternoises
?*

*Et un poème de saison :
Je ne laisserai pas se faner les pervenches
Sans aller écouter ce qu'on dit sous les branches
Et sans guetter, parmi les rameaux infinis,
La conversation des feuilles et des nids.
Victor Hugo - Mai.*

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17 h à 18h
jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Directeur de publication Ismail Tahtaci

Rédaction et conception Nathalie Lemoine

Avec la collaboration des élus Mme Neel - MM. Oudenot Devaux Maj Bigot
et du secrétariat

Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique

